

# INFORMATION MUNICIPALE



*L'année 2013, malgré la crise qui se fait toujours plus ressentir, et malgré tous les budgets qui se resserrent, a été marquée à VISSEC par des investissements qui, dans un premier temps, contribuent au maintien de l'emploi et dans un deuxième temps apporteront des recettes ou des améliorations du service public à la Commune.*

*L'année 2014, année d'élections, va modifier profondément la représentativité des petites communes et du monde rural dans son ensemble :*

- \* les nouvelles lois en vigueur diminuent le nombre des délégués des petites communes au futur Conseil Communautaire (19 communes de la Communauté de Communes du Pays Viganais passent de 2 à 1 délégué tandis que les 3 communes les plus importantes peuvent avoir la majorité absolue).*
- \* La nouvelle carte des cantons, applicable en 2015, remplace 7.5 cantons actuels des Causses et des Cévennes par un seul canton, ceci au profit des agglomérations les plus peuplées ; le lien de proximité entre les conseillers généraux et la population de ces territoires, qui a permis de leur conserver un niveau de service public et de les aménager d'une manière assez correcte, disparaît.*

*Mais la morosité ambiante ne doit pas nous faire baisser les bras et nos territoires, bien que difficiles à vivre, ont des atouts non négligeables pour se développer et créer des emplois; le tourisme durable est un de nos atouts principaux avec l'agriculture ... à nous de les conforter et de les valoriser.*

*Je vous souhaite à tous, habitants, résidents secondaires et amis de Vissec une très bonne année 2014,*

## **BONNE ANNEE 2014**

**MAIRIE DE VISSEC**

Téléphone / fax : 04 67 81 50 58  
Messagerie : [mairie.vissec@orange.fr](mailto:mairie.vissec@orange.fr)  
Site internet : [www.vissec.fr](http://www.vissec.fr)

Le Maire,

Laurent PONS.



## REGARDS SUR L'ANNÉE 2013

### Gîtes ancienne maison Suquet :

Ce gîte d'étape, qui augmente la capacité d'accueil de la Commune, a été inauguré le 13 août. La commission de labellisation des gîtes ruraux, l'a classé 3 épis, ainsi que l'ancien gîte d'étape de la Rue qui, compte tenu des équipements rajoutés passe de 2 épis à 3 épis.

Nous pouvons remercier les architectes (cabinet VAD) et Odette Baumgartner qui avait réalisé le premier dossier ; et nous pouvons recommander les entreprises qui ont travaillé sur ce chantier :

SARL EMA (gros œuvre), JAOUL FACADES, SARL VILLEMIN (étanchéité), BARRAL PLAQ, JMM'S (carrelage), Menuiserie RUAS, Menuiserie PHILIPPE, VIVENS Pascal (électricité), SARL DUMAS CASTANIER (chauffage plomberie), Ferronnerie LIPPO.

Nous sommes en attente de la décision de la commission tourisme et handicap pour savoir si le rez de chaussée sera agréé.

### Goudronnage :

La route entre Vissec et le Camp d'Altou a été regoudronnée par le Conseil Général.

La descente de la Carrierasse depuis la route (virage de la Pause) jusqu'à la Baute était fortement dégradée : elle a été aménagée par l'entreprise Barral de Saint Julien de la Nef.

### Internet :

France Télécom, afin de remplir son contrat de 80% de lignes accessibles au Haut Débit à 2 Mbit minimum a remplacée la ligne vétuste entre Blandas et Vissec. Ceci sécurise nos lignes qui en avaient bien besoin.

### Téléphonie mobile :

Nous avons réussi à faire remplacer le relais de l'Espérelle qui ne fonctionnait plus cet été malgré le projet de relais multi réseaux que nous attendons avec impatience ;ça ne sera pas encore pour 2013 car le permis de construire est en cours de préparation mais il n'a pas encore été déposé !

### Site internet :

La commune s'est dotée d'un site internet « maison » - vissec.fr - C'est Katia qui le gère et nous pouvons remercier Abdelhak Maatoug, le technicien de l'Agence de Développement Touristique du Gard, pour ses conseils avisés.

Ce site n'est certainement pas très au point, mais il s'étoffe et s'améliore de jour en jour à destination de ceux qui souhaitent avoir des informations sur Vissec et il a le mérite de nous donner les liens vers les sites des particuliers ou des structures qui nous intéressent.

### Bâtiments Communaux :

Toutes les toilettes publiques ont été refaites pour apporter un autre confort et une meilleure image de notre village.

Nous avons eu de nombreuses félicitations des visiteurs pour leur confort et leur propreté.

### Nouveaux habitants :

Sam et Virginie, les patrons de l'Auberge du Causse à Blandas, ont loué l'appartement du 1er étage de la Mairie.

Ce sont eux qui livrent les repas aux locataires des gîtes qui le souhaitent ; ce partenariat entre la commune de Vissec et l'Auberge du Causse est très efficace et très apprécié.

Nous leur souhaitons la bienvenue à Vissec.

### Etat civil :

En seulement quelques mois, le quartier des Pailhès a perdu deux de ses représentants : Christian PORTAL et Hervé SEGONDY, très attachés à notre village, emportés par des maladies aussi injustes que douloureuses pour eux et leurs proches.

A quelques semaines d'intervalle, Françoise SORIANO, maman d'Emeric, Candy et Manu, a perdu sa maman, ... et Candy a accouché d'une petite Nahel qui se porte très bien.

Deux mariages, dont celui de Thierry BITON et Marie-Laure, habitants de la Baute, sont venus animer le village pendant la belle saison ; nous souhaitons à tous les mariés(ées) beaucoup de bonheur.



## PROJETS

### Voirie :

Dans le cadre de l'amélioration de la voirie communale, il nous manque le goudronnage de la voirie d'accès à la station d'épuration à Régagnas. Nous essaierons de réaliser les travaux au printemps.

### Bâtiments :

Il nous manque à réaliser le système de ventilation des appartements de la mairie et de la Mairie elle-même pour éviter les problèmes de condensation.



## INFORMATION

### Recensement :

Le dernier a eu lieu en 2009.

Le prochain recensement aura lieu du 16 janvier au 15 février 2014.

C'est Marianne qui est chargée de faire le recensement.

Le samedi 25 mai 2014, Mr Régis LANGUILLAT, qui fait une marche solidaire en faveur de la scolarisation des enfants et orphelins à Madagascar passe dans notre commune ; il partira de Guérande pour arriver à Marseille.

Le Conseil Municipal a décidé de l'accueillir au foyer en fin d'après midi pour répondre à vos questions et visionner un diaporama.



**Communiqué de l'Association Vahiny Madagascar :**  
**MARCHE SOLIDAIRE : 1051kms de GUERANDE à MARSEILLE.**

*L'Association VAHINY MADAGASCAR est une association qui scolarise des enfants sur les hauts plateaux malgaches à l'ouest de la capitale ANTANANARIVO.*

*L'association finance la construction d'une école primaire pour 240 élèves, et a mis en place des parrainages auprès des enfants les plus démunis, majoritairement des orphelins.*

*Le plus dur c'est la faim. Aucun enfant ne mange à sa faim. Le repas de cantine scolaire est, pour un tiers de ces enfants, leur seul repas de la journée, **quand il y en a un.***

*C'est pour cela que Régis, adhérent de l'association, a entrepris une Marche Solidaire de 1051kms de GUERANDE aux Portes de MARSEILLE, afin de collecter les fonds nécessaires pour finir de payer cette école et leur offrir le repas de cantine journalier : 0€15 par jour et par enfant.*

*Il a entrepris cette marche également dans le cadre du bénévolat, c'est-à-dire sans argent, et il va pratiquer le « Bienvenue chez Vous ».*

*Il sera dans notre commune le 25 mai 2014. Nous soutenons son action et vous sollicitons à venir le rencontrer ce jour au foyer. Une invitation plus précise vous sera envoyée en temps utile.*

*Son intervention sur la scolarisation et vos questions seront agrémentées d'un diaporama.*

*Régis nous fait savoir qu'il vous demandera 3€ par personne pour cette intervention, ce qui représente un mois de cantine scolaire pour un enfant. Il vous en remercie par avance.*

*Vous voulez tout savoir sur cette marche et sur Vahiny Madagascar, alors allez sur le site de l'association : <http://vahiny.madagascar.free.fr>*

**Pont du Gard :**

La commune a signé une convention avec l'EPCC du Pont du Gard pour permettre aux habitants de Vissec qui le souhaitent d'avoir un abonnement annuel gratuit. Cette carte vous donne un accès illimité au Pont du Gard et à ses espaces culturels. Il vous suffit de vous rendre en mairie munis de la carte grise de votre véhicule. Vous pouvez vous tenir au courant des manifestations organisés au Pont du Gard sur le site : [www.pontdugard.fr](http://www.pontdugard.fr)

**Festivités :**

La Municipalité offre la galette des rois le samedi 18 janvier 2014, après souper, à 21 heures au foyer.

**BONNE ANNEE A TOUS**